



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park			
<b>Date</b>	15 juillet 2024	<b>Heure de départ</b>	19 h 10	
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 25 °C)	<b>Vent</b>	14 km/h Nord-Ouest	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s.)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	S/O	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 103
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 1,704,757			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Peter Gillies	<b>Juge associé</b> Jeff Minler
<b>Vétérinaire officiel :</b> Dre Julie Ballinger		

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

#### **Ontario Sires Stakes – Grassroots**

Poulains trotteurs de trois ans (Courses 2, 4 et 8)

#### **Ontario Sires Stakes – Gold**

Poulains ambleurs de deux ans (Course 6)

Pour la Course 7, disputée le samedi 13 juillet 2024, le conducteur, Mario Baillargeon, a enfreint la règle 22.19 de la CAJO, en permettant à un autre cheval de passer inutilement à l'intérieur dans le dernier droit, alors qu'il conduisait le cheval, "Willowtime".

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.  
Décision #2748449

### **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #8, "Bayfield Beach", a été signalé dans la statistique avec obstruction à cause du bris d'allure survenu au #7, "Woodmere Fenn", après le départ.

Course 4 – Le #7, "Jack N Abs", (D. McNair), est resté le long de la rampe derrière le meneur #3, "Magic Setter", (B. McClure), pour s'approcher de la victoire. Aucune sanction n'a été imposée au conducteur, McClure, car son cheval avait dévié dans le dernier droit.

Il a terminé la course à peu près dans le quatrième parcours à la ligne d'arrivée.

Le #2, "Hp Musical Alarm", (T. Borth), arrivé en 5<sup>e</sup> position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône et au-dessus d'un autre aux alentours du dernier virage. Aucune infraction aux règles sur les pylônes de la CAJO n'a été signalée.

Course 5 – Le #8, "Quebec Hanover", devra se qualifier pour les bris d'allure.

### **Course 6 – Enquête**

Le #6, "Fifth And Five", (Ph. Hudon), arrivé en 4<sup>e</sup> position, à mi-distance du dernier droit, se déplace dans le deuxième parcours et a eu suffisamment d'espace pour le faire.

Aucun placement n'est requis.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/lrwGqRv9lFo>

Examen de la course dans le dernier droit entre les #3, "Out Of Ice", (J. Jamieson), arrivé en 5<sup>e</sup> position, et #11, "Twin B Fresh Bet", (L. P. Roy), arrivé en 8<sup>e</sup> position. Le #3 est sorti de la rampe et selon les différents angles de la reprise, les juges ont établi que le #3 avait eu suffisamment d'espace.

Les #3, "Out Of Ice", et #11, "Twin B Fresh Bet", étaient tous deux des débutants et le #3 suivait le #6.

Le #11 a dévié vers l'intérieur lorsque les bouchons ont été retirés.

Aucun placement n'est requis.

Le #8, "Aquinas Hanover", a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction survenue au #7, "Bunkhouse Boss", avant le poteau de 1/4 de mille.

#### Course 7 – **Enquête**

Le #4, "Bella Cavalla", a eu de l'équipement brisé avant le départ et a été remboursé le pari mutuel (support de tête).

On a opéré un remboursement totalisant \$ 18,467.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/X915SMSpSqQ>

Course 8 – Les #6, "Wheelzablazin", et #7, "Devils Kiss", sont arrivés à égalité en 3<sup>e</sup> position.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

#### **Réclamations :**

Aucune.